



# MONTRÉAL PLUS

**Nouvel hôtel**  
dans le Vieux

Page 2

**L'UNESCO**  
dans Côte-des-Neiges

Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MARDI 26 SEPTEMBRE 2000

DÉCÈS

## Bourque sort « réconforté » de sa rencontre avec Bouchard

ALEXANDRE SIROIS

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, s'est dit « plus optimiste » et « réconforté », hier, après avoir présenté son projet « Une île, une ville » au premier ministre Lucien Bouchard.

M. Bourque a toutefois été très discret sur la teneur de la rencontre qui s'est déroulée hier matin dans les bureaux montréalais du premier ministre. Il s'est borné à déclarer que M. Bouchard s'était clairement prononcé contre le statu quo pour Montréal. « Ce qui est intéressant, c'est qu'il a confirmé qu'il y a des changements qui s'en viennent. C'est important pour lui et c'est important pour le Québec, a rapporté le maire Bourque. Le statu quo n'est pas acceptable. »

Le maire a ajouté que le premier ministre lui avait expliqué que Québec souhaitait trouver une solution qui persisterait. « Ce qui le préoccupe, c'est qu'il veut faire quelque chose qui va durer. Il ne veut pas faire d'erreur. (...) Lorsqu'ils prendront une décision, ce sera la bonne », a dit M. Bourque.

Le projet du maire prévoit l'intégration des 28 autres municipalités de l'île de Montréal à la Ville de Montréal, qui serait dorénavant composée de neuf arrondissements d'environ 200 000 habitants chacun.



Pierre Bourque

Pour faire valoir son projet, M. Bourque était accompagné par son directeur général, Guy Coulombe, et son chef de cabinet, Serge Gosselin. M. Bouchard était pour sa part entouré de son chef de cabinet, Hubert Thibault, et de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel.

### Bouchard a surtout écouté

Si M. Bourque a été avare de détails au sujet de ses échanges avec M. Bouchard, il s'est néanmoins dit rassuré par la rencontre, qui a duré quelques minutes de plus que ce qui avait été prévu. « Il m'a plutôt écouté. Il prenait des notes, donc il était très attentif. Le climat était très bon, c'est ce qui m'a encouragé. (...) Il a montré beaucoup d'intérêt pour ma proposition. Donc, ça m'a réconforté », a dit le maire.

« On a parlé de tout ce qui touche les mêmes préoccupations que les gens : les services décentralisés, le statut des arrondissements, la question de la langue, les conventions collectives... On a parlé de tout ça », a ajouté le maire, sans préciser ce que M. Bouchard avait émis comme commentaires.

Le maire a d'ailleurs rappelé que Québec attend encore le rapport du mandataire de Mme Harel dans le dossier, Louis Bernard, avant de réagir officiellement. Un rapport qui devrait être déposé lundi ou mardi prochain et qui risque de ne pas aller dans le même sens que la proposition de M. Bourque.

« Mais je suis très confiant. Je sors plus optimiste », a tout de même dit le maire, qui a précisé qu'il quittait le Québec « serein » pour un séjour de quelques jours en Chine.

La ministre Harel, encore plus laconique que le maire, a qualifié la rencontre d'hier de simple « séance d'information ». Elle a affirmé que M. Bourque avait repris la présentation qu'il avait effectuée la semaine dernière devant la chambre de commerce de Montréal. « C'était essentiellement les mêmes éléments, avec les cartes, qu'il présentait de vive voix », a expliqué Mme Harel.



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse

Des Mohawks manifestent calmement près du pont Mercier pour appuyer leurs « frères et soeurs » de Burnt Church. « Nous ne faisons aucune menace, mais si nos frères et soeurs sont menacés, alors ce sera autre chose. »

# Des Mohawks sur le sentier de la guerre

SILVIA GALIPEAU

Les Mohawks de Kahnawake continueront d'appuyer les autochtones de Burnt Church, tant et aussi longtemps que le conflit de la pêche au homard ne sera pas réglé. Et si la tension monte au Nouveau-Brunswick, elle pourrait fort bien monter ici aussi.

Le cas échéant, les Mohawks prévoient distribuer aux automobilistes qui passent près du pont Mercier des dépliants expliquant le pourquoi de leur action. « Le matin à l'heure de pointe, il y a beaucoup de circulation par ici », déclarait Stuart Myiow, représentant du conseil traditionnel mohawk, de passage sur l'un des points de manifestation des Mohawks, près de Kahnawake hier.

Stuart Myiow doit aussi se rendre à Ottawa demain rencontrer trois parlementaires, mais n'a pas voulu préciser qui.

Les Mohawks souhaitent voir la question de

la pêche au homard se régler dans le calme et n'envisagent pour l'instant aucun acte de violence. Mais tout dépendra de l'évolution de la situation au Nouveau-Brunswick. « Nous ne faisons aucune menace, mais si nos frères et soeurs sont menacés, alors ce sera autre chose. »

De son côté, le ministre fédéral des Pêches et Océans, Herb Dhaliwal, s'est borné à répéter hier que ses agents devaient faire respecter la loi. « La conservation des ressources devrait être la priorité de tous. Toutes les nations autochtones sont d'accord avec l'importance que revêt la conservation des ressources », a-t-il déclaré en entrevue téléphonique à La Presse.

Depuis vendredi, des autochtones se sont spontanément rassemblés en petits groupes près du pont Mercier, le long de la route 138, improvisant des feux de camp pour manifester leur appui à leurs « frères et soeurs » de Burnt Church au Nouveau-Brunswick. Même solida-

rité ailleurs au pays, en Colombie-Britannique et en Alberta. Idem aux États-Unis, où les autochtones du Maine ont aussi dressé des petits feux de camp.

Faisant allusion à la crise d'Oka, qui a pris d'ailleurs fin il y a exactement dix ans aujourd'hui, Stuart Myiow précisait : « Comme en 1990, tout le monde a apporté son soutien. »

Dimanche soir, un petit groupe de Micmacs de Listuguj, en Gaspésie, a bloqué pendant une vingtaine de minutes une petite portion de la route 132 passant dans leur communauté. Mais il s'agissait d'un acte isolé, ensuite réprimandé par le conseil de bande lui-même. Autour de Montréal, aucun acte du genre n'a été signalé, mais la Sûreté du Québec examine la situation de près.

À lire en page E2  
Un candidat à la présidence des États-Unis appuie les autochtones

## Le défi, concilier services de proximité et enjeux régionaux

MARIE-CLAUDE GIRARD

IL SERAIT impensable que Sainte-Anne-de-Bellevue soit la seule à tirer profit de la venue de Mosel Vitelic tout comme Mirabel de Bombardier ou Mont-Tremblant d'Intrawest, a commenté hier la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, à l'occasion d'une conférence devant la Chambre de commerce française du Canada.

« Comment imaginer maintenant le développement économique à l'initiative des municipalités ? Peut-on imaginer que Mont-Tremblant puisse seule bénéficier des investissements d'Intrawest ? » ou qu'une municipalité de 2500 habitants pourrait être la seule à bénéficier des richesses foncières des éventuels investissements de Mosel ? « Ça vaut aussi pour Bombardier qui a décidé de s'installer dans la zone de commerce internationale de Montréal à Mirabel. »

À une semaine du dépôt du rapport Bernard, Mme Harel a rappelé hier la nécessité de gérer les enjeux de la région à la bonne échelle. La grande difficulté est de trouver un modèle qui permette d'assurer un leadership stratégique régional tout en maintenant « des services de proximité à des citoyens qui ont de plus en plus besoin de s'identifier, d'appartenir à un quartier, un arrondissement qu'on appelle village ou ville », a-t-elle indiqué.

Confrontés aux mêmes problèmes, d'autres villes et pays ont choisi des formules différentes. De nombreux pays européens ont procédé à d'importants regroupements de municipalités, a souligné la ministre. La France fait figure d'exception, avec une formule d'association qui préserve les territoires des communes. Le modèle s'apparente à celui utilisé notamment à Philadelphie et Minneapolis-Saint-Paul.

« C'est un modèle intéressant qui a été beaucoup utilisé aux États-Unis », constate Mme Harel. Les services directs demeurent la responsabilité des municipalités tandis que les enjeux stratégiques — aménagement, transport en commun, développement économique — sont réservés à l'agglomération.

La proposition faite par Louis Bernard est une combinaison d'enjeux plus stratégiques et de services de proximité, c'est une recherche d'équilibre, dit-elle. Toutes les propositions faites au comité Bernard proposent de transformer la CUM en une grande ville. « Nous recherchons un modèle qui favorise l'imputabilité et la reddition de comptes », ce que ne permettent pas la communauté urbaine et les MRC, où les membres sont désignés et non élus, a indiqué la ministre.

Louise Harel estime que « la Révolution tranquille est passée à côté des municipalités ». « En l'an 2000, le Québec compte à peu près le même nombre d'institutions municipales qu'en 1951 », 1300 municipalités dont 900 de moins de 2000 habitants.

« Durant plusieurs décennies et encore maintenant, on a financé des municipalités parce qu'elles étaient petites et elles restaient petites pour pouvoir être financées. »

Avec 4,5 millions de plus de population que le Québec, l'Ontario compte maintenant trois fois moins de municipalités, a souligné la ministre. Et le gouvernement Harris souhaite continuer sur sa lancée.



James Harris mène une campagne sur le thème de la lutte des classes, et a vu dans la question de la crise du homard un exemple patent de cette même lutte.

Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse

| DE PASSAGE À MONTRÉAL |

## James Harris, candidat à la présidence des États-Unis, appuie les autochtones

Ottawa devrait leur octroyer le droit absolu de pêche

SILVIA GALIPEAU

Les autochtones ont reçu hier un appui pour le moins inattendu dans le dossier de la pêche au homard, de la part d'un des multiples candidats à la présidence des États-Unis.

Non, il ne s'agit pas d'Al Gore, encore moins de George W. Bush, respectivement candidats démocrate et républicain, mais de James Harris, président du Parti socialiste des travailleurs, de passage à Montréal pour quelques jours.

En bon socialiste, l'homme mène une campagne internationale et a trouvé une tribune au Québec auprès des autochtones. Il est donc venu saluer quelques Mohawks pendant que ceux-ci manifestaient

en faveur des autochtones de Burnt Church, aux abords de la route 138, près du pont Mercier.

James Harris mène une campagne sur le thème de la lutte des classes, et a vu dans la question de la crise du homard un exemple patent de cette même lutte. « Parler de cette lutte, c'est parler de l'essence même de la faiblesse de la classe ouvrière », a-t-il déclaré à *La Presse*. Il pense aussi que tous les travailleurs devraient être solidaires et appuyer les autochtones dans le dossier. La politique menée par Ottawa tend au contraire à les « diviser », a-t-il dénoncé. Le gouvernement « devrait octroyer aux autochtones le droit absolu de pêche ».

Outre démocrates et républi-

cains, pas moins de 31 autres petits partis sont aussi dans la course à la présidentielle américaine. Verts, nazis, communistes, en passant par les travaillistes, prohibitionnistes ou adeptes de la loi naturelle, il y en a pour tous les goûts. Quatorze plus petits partis n'ont toujours pas nommé officiellement de candidat, parmi lesquels le Parti du pot, le Parti communiste révolutionnaire, ou encore le Parti multicapitaliste.

Le Parti socialiste des travailleurs, d'inspiration trotskiste, a été fondé en 1938. Depuis les années 80, il se rapproche davantage du castrisme et cite Cuba comme « brillant exemple pour l'ensemble des travailleurs ». Le parti présente des candidats aux présidentielles américaines depuis 1948.

## Construction d'un premier condo-hôtel

ALEXANDRE SIROIS

LE CURÉ de la basilique Notre-Dame, le père Gaston Marciel, a inauguré hier les travaux de construction du premier condo-hôtel montréalais, le Saint-Sulpice, en béni le terrain où s'élèvera l'établissement dès l'automne prochain.

C'est que le Saint-Sulpice, un projet de la firme américaine Resort One, sera situé juste derrière la basilique Notre-Dame, à proximité du jardin des sulpiciens, dans le Vieux Montréal.

La valeur globale du projet est d'environ 20 millions, dont 12 millions seront consacrés à la construction de l'établissement, le reste servant notamment au développement et au marketing, a indiqué le président du conseil de Resort One International, Pierre Parent.

La construction du Saint-Sulpice suscitera la création de « plusieurs centaines d'emplois » et d'une cinquantaine d'emplois permanents une fois l'établissement inauguré, a affirmé M. Parent, qui est égale-

ment président-fondateur de Promexpo, société à l'origine du Salon national de l'habitation.

La formule condo-hôtel semble plaire. Quelque 65 % des 108 logements du Saint-Sulpice disponibles, dont les prix varient de 140 000 \$ à 600 000 \$, se sont déjà envolés. Et on précise qu'un acheteur sur deux serait originaire de l'extérieur du Québec.

« Un condo-hôtel, c'est relativement simple, a expliqué M. Parent. Les gens de l'extérieur s'en servent comme pied à terre, et les gens de Montréal s'en servent comme investissement », puisqu'ils louent leur suite.

Selon la formule actuelle du projet, « 50 % des revenus sont redistribués entre l'ensemble des propriétaires d'hôtel, et l'autre 50 % va pour financer les services de l'hôtel », a ajouté l'entrepreneur, rappelant que l'établissement sera affilié à la Société des hôtels Concorde de France.

C'est d'ailleurs une véritable chaîne d'établissement du même type que les deux entreprises ont



Le curé de la basilique Notre-Dame, le père Gaston Marciel, accompagné de Pierre Bourque et Pierre Parent, aura de nouveaux voisins.

Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

l'intention de lancer. Resort One International devrait entamer la construction d'un second condo-hôtel au mois d'octobre, en République dominicaine.

« On le fait dans le même esprit que ce que font Intrawest, Disney ou Hilton, qui bâtissent dans des sites touristiques. Mais nous, on va bâtir dans les villes, et plus particulièrement dans les quartiers historiques », a expliqué M. Parent.

Le président du conseil de Resort One International était par conséquent fier d'indiquer que l'endroit où sera bâti le Saint-Sulpice logeait autrefois la propriété de Charles Le Moyne, le père de l'explorateur Pierre Le Moyne d'Iberville.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, présent à l'inauguration, a pour sa part profité de l'occasion pour saluer la vitalité de la ville.

## Saint-Bruno ne veut pas de fusion avec sa voisine Longueuil

MARTHA GAGNON

« Les citoyens de Saint-Bruno ne veulent pas faire partie d'une mégacité avec Longueuil et six autres villes avec lesquelles ils ont peu d'affinités et où ils seront noyés parmi 400 000 habitants. »

Le maire Marcel Dulude demeure farouchement opposé au projet de créer une grande ville sur la Rive-Sud qui engloberait Saint-Bruno. À quelques jours du dépôt du rapport du mandataire du gouvernement sur la réorganisation municipale, son conseil et lui proposent la création d'une deuxième couronne plus forte qui unirait les MRC de la Vallée-du-Richelieu (dont fait partie Saint-Bruno) et de Lajemmerais.

Ces deux MRC représentent une vingtaine de municipalités totalisant environ 200 000 habitants. « C'est loin d'être le statu quo », se défend le maire qui tenait un point de presse hier. « En plus d'un territoire élargi et de pouvoirs accrus, nous proposons le partage de la croissance de l'assiette foncière dont le mode reste toutefois à définir. La nouvelle MRC aurait un mandat renforcé sans droit de retrait de la part des municipalités », ajoute-t-il.

Saint-Bruno a l'appui de l'ensemble des maires de la Vallée-du-Richelieu, de même que l'Association des propriétaires et la chambre de commerce. Il en va autrement de la MRC de Lajemmerais (dont fait partie Boucherville, Sainte-Julie, Varennes et d'autres) qui n'est pas associée à la démarche de Saint-Bruno.

« Nous laissons le soin à la MRC de la Vallée-du-Richelieu d'entreprendre les discussions », souligne le maire Dulude qui a soumis sa proposition à Louis Bernard, mandataire du gouvernement chargé d'étudier les regroupements. Il affirme avoir l'appui de la population. Près de 400 citoyens ont participé dimanche à une journée portes ouvertes d'information sur la réforme municipale.

Pour M. Dulude, il est clair que Saint-Bruno a peu d'affinités avec Longueuil et les autres villes de la MRC de Champlain qui formeraient la mégacité. « On veut nous fusionner principalement à cause de notre parc industriel et du centre commercial à vocation régionale, Les Promenades, qui représentent moins de 5 % du territoire, dit-il. Nous croyons que ce n'est pas suffisant pour justifier une fusion. Et nous préférons partager notre richesse avec les municipalités de notre territoire, nos partenaires naturels. Le gouvernement lui-même, dans l'organisation régionale des services d'éducation, de santé et des services communautaires, a regroupé Saint-Bruno avec les autres municipalités de la Vallée-du-Richelieu. »

Pierre Bourbonnais, préfet de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et représentant de la Rive-Sud au comité aviseur de Louis Bernard, partage cet avis. « La position de Saint-Bruno est tout à fait compréhensible. Ses liens d'appartenance sont très forts de ce côté-ci », dit-il.

### Manque de cohésion

Par ailleurs, il s'inquiète de l'absence de consensus sur la Rive-Sud. « Le fauteuil de M. Bernard (mandataire du gouvernement) est beaucoup plus confortable que le nôtre, explique-t-il. Étant donné qu'il n'y a pas d'entente, il est libre de recommander ce qu'il veut. La grosse faiblesse de la Rive-Sud est son manque de cohésion politique et économique. »

S'il y a des fusions, M. Bourbonnais espère que la période de transition ne sera pas trop longue. Selon lui, la proposition du maire de Longueuil qui propose une approche graduelle de cinq ans risque de créer davantage de tensions et de tiraillements si elle est retenue.

« Longueuil a voulu ménager la chèvre et le chou, mais je doute qu'un aussi long délai soit bénéfique. Je comprendrais mal que le gouvernement ne veuille pas procéder rapidement. La ministre a déjà annulé les élections à Saint-Hubert. Il y a eu les rapports Pichette et Bédard sur la réorganisation municipale. Un délai de cinq ans serait vraiment surprenant. »

À Boucherville, la signature du registre contre les fusions se poursuivait hier soir. Les résultats seront dévoilés aujourd'hui.

De son côté, le maire de Brossard, Paul Leduc, a dit hier que lui et ses homologues de Greenfield Park et LeMoine avaient un « plan de match » pour promouvoir l'idée d'une Rive, deux villes. Mais il a refusé de donner des précisions.

# L'institut de statistique de l'UNESCO s'installe à l'ancienne école des HEC



L'INSTITUT de la statistique de l'UNESCO occupera finalement tout un étage de l'ancienne École des hautes études commerciales.

MARIO GILBERT  
Presse Canadienne

L'INSTITUT de la statistique de l'UNESCO (ISU) occupera finalement tout un étage de l'ancienne École des hautes études commerciales, sur le campus de l'Université de Montréal, dès septembre 2001, a annoncé hier la présidente de l'organisation internationale, la Britannique Denise Lievesley.

Créé en juillet 1999, l'institut de «statistique sociale» oeuvrait depuis au siège de l'UNESCO, à Paris. En mai dernier, l'organisme annonçait qu'il avait choisi Montréal pour y établir son siège permanent. La métropole québécoise a été préférée à Paris, Birmingham (G.-B.) et La Haye.

Mme Lievesley a expliqué que Montréal avait été choisie par l'UNESCO pour son infrastructure technologique, mais aussi «à cause de sa culture nationale (canadienne) qui respecte l'indépendance et l'intégrité des statistiques».

Car, a-t-elle dit, l'organisme Statistique Canada est vu dans le monde comme un leader dans le secteur des statistiques officielles, un «gourou». La statistique, dans plusieurs pays, ne sert qu'à promouvoir des régimes ou à masquer

des réalités, a-t-elle rappelé.

L'Institut de statistique de l'UNESCO vise justement à colliger des données de tous les pays et à les rendre disponibles et comparables, afin d'aider les gouvernants à établir leurs politiques sociales (éducation, culture, communications, etc.). On sait ainsi que dans le monde, une femme sur quatre et un homme sur sept sont analphabètes. Ou que 113 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire.

La note de déménagement et d'emménagement (2,5 millions \$) et les frais de fonctionnement de l'Institut (8,0 millions sur 10 ans) sont pris en charge par les gouvernements fédéral et provincial — 7,0 millions d'Ottawa et 4 millions de Québec. Ainsi, le loyer sera payé «pour au moins 10 ans» par les gouvernements.

L'ISU ne paiera pas de taxe d'affaires ni de taxe d'eau. Ses employés et leur famille bénéficieront des «privileges et immunités» prévus par la Convention des nations unies — pas d'impôts, taxes de vente remboursables pour les plus hauts fonctionnaires, etc. De Québec, ils bénéficient aussi de l'assurance-maladie et des droits de scolarité «québécois».

L'organisme Montréal International, qui a parrainé le projet avec

Ottawa, proposait l'établissement de l'Institut à l'Université de Montréal ou dans la Cité internationale. L'ISU a finalement opté pour l'université, plus proche des chercheurs et de l'infrastructure statistique — notamment les technologies de l'information.

L'Université, elle, est ravie d'accueillir cette organisation internationale, qui lui apportera, espère-t-on sur la montagne, prestige, contrats, projets de recherche et étudiants étrangers. L'établissement, bon prince, s'est associé avec le réseau de l'Université du Québec, notamment son Institut national de recherche scientifique.

Le vice-recteur aux affaires publiques et développement de l'Université de Montréal, Patrick Robert, était aux anges, hier, lors de l'annonce de la bonne nouvelle. «Cette décision non seulement confirme notre place dans le réseau mondial de la recherche statistique mais la renforce considérablement.»

Selon Montréal International, l'implantation de l'ISU générera des retombées économiques de 8,0 à 10 millions par année.

Mme Lievesley a indiqué qu'au départ, environ 35 employés travailleront à Montréal; ce nombre pourrait atteindre 50 à 60 d'ici deux ou trois ans.

## PUISSANTE VALEUR AVEC L' **ALTIMA**

■ MOTEUR 2,4 L DE 155 CHEVAUX ■ ENSEMBLE ÉLECTRIQUE ■ RADIO AM/FM/DC ■ TRANSMISSION AUTOMATIQUE ■ CLIMATISEUR ■ SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES ■ ASSISTANCE ROUTIÈRE 24H ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

# 2001

# 299\$

PAR MOIS

LOCATION 48 MOIS\*  
OU FINANCEMENT À PARTIR DE **5,8%\*\***



**TOUJOURS PLUS LOIN.**

# NISSAN À LA PUISSANCE 2001

\*Location de 48 mois pour l'Altima GXE 2001 (T4RG71 AE00). Acompte ou échange équivalent de 2 995\$. Limite de 24 000 km par année avec 0,08 \$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. \*\*Taux de financement à partir de 5,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 48 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

| ÉLECTIONS CLÉS EN MAIN |

## Le Mouvement pour la démocratie dans les villes porte plainte à la SQ

ANDRÉ CÉDILLOT

Devant l'impuissance avouée du Directeur général des élections (DGE) à mener le dossier à terme, le Mouvement pour la démocratie dans les villes a demandé à la Sûreté du Québec d'enquêter sur les allégations de fraude, de corruption et de collusion qui pèsent sur les organisateurs d'élections « clés en main ».

Après une étude attentive de l'imposant rapport du DGE qu'elle a obtenu par l'intermédiaire de la Commission d'accès à l'information, la présidente de l'organisme, Monique Deslauriers, estime qu'il y a suffisamment « d'éléments incriminants » pour que la police intervienne.

C'est d'ailleurs sur les conseils d'une avocate du bureau du ministre de la Sécurité publique Serge Ménard, Lucie Fiset, que Mme Deslauriers s'est adressée à la Sûreté du Québec. « La cause est si importante que j'en ai saisi l'état-major au complet de la SQ », souligne-t-elle, en exhibant la lettre qu'elle vient d'envoyer au directeur de la SQ, Florent Gagné. Selon elle, la SQ a les moyens de faire la lumière dans ce dossier troublant qui secoue le monde municipal depuis un an. « Il y a une limite à la corruption qui ne semble pas actuellement connaître de limite

dans les municipalités », soutient Mme Deslauriers.

Sans être vraiment surprise — elle suit les activités municipales depuis des années — Mme Deslauriers se dit outrée que ni le DGE ni le gouvernement québécois n'aient eux-mêmes dénoncé à la police « les actes criminels que les inspecteurs du DGE ont mis au jour durant leur enquête d'un an ». Elle apporte en preuve le cas relaté dans le rapport du DGE, d'un maire des Basses-Laurentides qui a été menacé parce qu'il refusait de jouer le jeu des organisateurs d'élections « clés en main ». Que dire d'un contrat de 1,5 million qui avait été gonflé délibérément pour satisfaire les entrepreneurs qui avaient contribué à la caisse électorale ?

« C'est plein de cas semblables dans le rapport, mais personne ne fait rien. C'est scandaleux et très inquiétant pour la démocratie », dit-elle, tout en énumérant une longue liste d'interdits du Code pénal sur lesquels la police peut appuyer son enquête : fraude envers le gouvernement, corruption d'officiers municipaux, tentative d'influencer un fonctionnaire pour obtenir un avantage, abus de confiance, etc.

« Ce ne sont pas de simples rumeurs. Les informations viennent d'élus municipaux, de fonctionnaires, d'organismes politiques et même d'entrepreneurs. La loi électorale est peut-être caduque, mais il en va autrement du Code criminel », fait valoir Mme Deslauriers. Elle attend avec impatience la réaction de la Sûreté du Québec.

## Appui écrasant à la ligne Des Cantons/Hertel en Montérégie et en Estrie

Presse Canadienne

SHERBROOKE — Une forte majorité de la population des Cantons-de-l'Est et de la Montérégie, 83,5 %, est d'accord avec la construction de la ligne à 735 kilovolts entre les Cantons-de-l'Est et l'île de Montréal.

Telle est du moins la conclusion d'un sondage Léger et Léger réalisé pour l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ), un organisme qui appuie le projet de ligne Des Cantons / Hertel mis en chantier par Hydro-Québec à la suite du verglas de janvier 1998.

Ce sondage a été réalisé du 6 au 17 septembre auprès de 1844 personnes au Québec, dont 399 dans les Cantons-de-l'Est et en Montérégie.

La question posée était la suivante : « Une ligne de transport d'électricité à haute tension entre les Cantons-de-l'Est et l'île de Montréal est actuellement en construction. Cette ligne doit servir à renforcer le réseau électrique en Montérégie et dans l'île de Montréal, en corrigeant des faiblesses révélées par la crise du verglas. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec ce projet ? »

Il faut toutefois souligner que cette question a été posée dans le cadre d'un sondage omnibus, qui portait donc sur d'autres sujets également.

« Au fond, cela démontre ce que nous avons toujours dit : que le commun des mortels est d'accord à ce que ça se fasse puisque les gens ont besoin d'une alimentation en électricité sécuritaire », fait valoir le directeur général de l'AIEQ, Jacques Marquis.

« En tout, nous avons fait faire trois sondages, un à l'automne 1998, un en avril-mai 1999 et le dernier ce mois-ci. C'est le même résultat et ça veut dire que l'opinion des gens ne change pas et qu'on a leur appui », ajoute-t-il.

Encore devant le BAPE

L'AIEQ doit déposer ce soir à Chambly un mémoire devant les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour donner son appui aux étapes deux et trois du projet Des Cantons / Hertel, c'est-à-dire le tronçon Saint-Césaire / Hertel et le poste Montérégie, près de Granby.

La première étape de ce projet, le tronçon Des Cantons / Saint-Césaire, a été complétée au début de 1999. Les travaux ont toutefois dû être stoppés à la suite d'un jugement de la Cour supérieure, qui invalidait les décrets gouvernementaux destinés à soustraire ce projet aux procédures habituelles d'évaluation environnementale, à la suite d'une requête de la Coalition des citoyens du Val Saint-François.

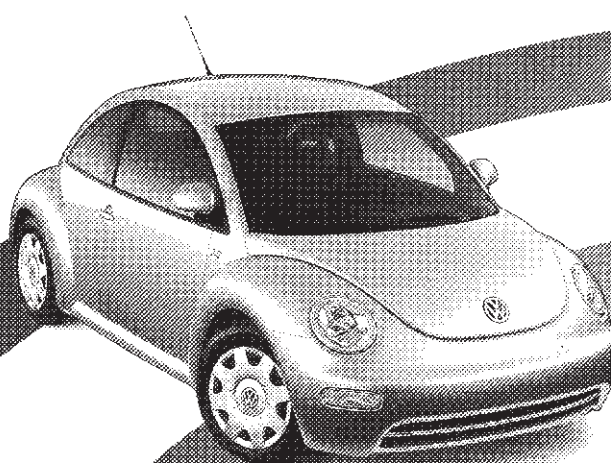
Celle-ci conteste actuellement la loi 42, destinée à protéger de tout recours en démolition les quelque 100 kilomètres de lignes déjà construits. La Coalition a également décidé de boycotter les audiences du BAPE sur les étapes deux et trois du projet, estimant que le mandat des commissaires est « tronqué » puisqu'une bonne partie de la ligne est déjà debout.

Mais selon l'AIEQ, ce projet est nécessaire pour consolider le réseau hydroélectrique et serait bénéfique pour l'économie québécoise.

# FOLIE PASSAGÈRE

New Beetle  
GLS 2000

À partir de  
**259\$**  
par mois\*  
Location 36 mois



Passat GLS 2000

À partir de  
**379\$**  
par mois\*  
Location 36 mois

New Beetle GLS  
1.8T 2000

À partir de  
**299\$**  
par mois\*  
Location 36 mois

**Des offres démentielles  
sur des voitures  
complètement hallucinantes.**

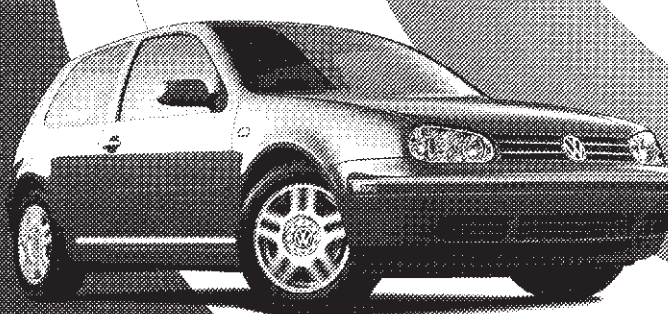
Vos concessionnaires-thérapeutes du Grand Montréal

sont en plein délire et c'est vous qui en profitez.

Alors, sautez sur l'occasion et profitez de ce pur

moment de folie car après le 30 septembre,

il sera trop tard.



Golf GL 2000

À partir de  
**269\$**  
par mois\*  
Location 36 mois



Jetta GLS 2000

À partir de  
**289\$**  
par mois\*  
Location 36 mois

**0\$**  
de dépôt  
de garantie\*

Êtes-vous fait  
pour Volkswagen? 

vw.com

\* Conditions applicables aux offres ci-dessus : Golf GL 2000 : versement initial de 2 818 \$ sans dépôt de garantie. Jetta GLS 2000 : versement initial de 2 818 \$ sans dépôt de garantie. New Beetle GLS 2000 : versement initial de 2 818 \$ sans dépôt de garantie. New Beetle GLS 1.8T 2000 : versement initial de 3 520 \$ sans dépôt de garantie. Passat GLS 1.8T 2000 : versement initial de 3 520 \$ sans dépôt de garantie. Modèles de base 2000, 5 vitesses, neufs. Photos à titre indicatif seulement (roues en alliage en surplus). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Offre valide jusqu'au 30 septembre 2000. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Cette offre est valable seulement chez les concessionnaires Volkswagen ci-dessus. De plus, nos voitures sont si précieuses que l'on a même buriné 25 de leurs composantes et les avons munies d'un système anti-vol intégré.

## MONTRÉAL

**Auto Stolz**  
13255, RUE SHERBROOKE EST  
POINTE-AUX-TREMBLES  
(514) 642-6242

**Auto Strasse inc.**  
5905, ROUTE TRANSCANADIENNE  
SAINT-LAURENT  
(514) 748-6961

## Centre-Ville Volkswagen

324, RUE PEEL  
MONTRÉAL  
(514) 846-1717

**Les Automobiles Poplar inc.**  
5441, RUE SAINT-HUBERT  
MONTRÉAL  
(514) 274-5471

## Nordest Volkswagen Itée

10395, BOUL. PIE-IX  
MONTRÉAL-NORD  
(514) 325-3422

**Rimar Volkswagen**  
5500, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST  
SAINT-LÉONARD  
(514) 253-4888

## RIVE-SUD

**Duval Volkswagen**  
588, PLACE TRANS-CANADA  
LONGUEUIL  
(450) 679-0890

**Les Automobiles Niquet inc.**  
1905, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER  
ROUTE 116, SAINT-BRUNO  
(450) 653-1553

## LAVAL / RIVE-NORD

**Arbour Volkswagen**  
2475, BOUL. CHOMÉDEY  
LAVAL  
(450) 681-8110

**Automobiles E. Lauzon inc.**  
1384, BOUL. LABELLE  
BLAINVILLE  
(450) 430-1460

**BEN**



**LA DÉVEINE**



**FRANK ET ERNEST**



**PEANUTS**



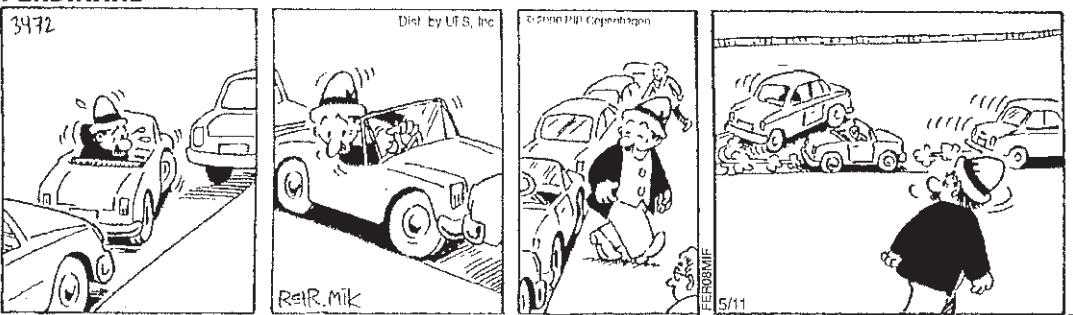
**PHILOMÈNE**



**GARFIELD**



**FERDINAND**



**LE ROMAN DE JULIE PAPINEAU / L'EXIL**

- 128 -

Papineau l'attendait avec le petit Gustave à la porte des Messageries. Il n'avait pas embrassé son fils aimé depuis quatre ans. C'était émouvant de les voir se regarder, se toucher après une si longue absence. Ils montèrent dans un fiacre qui les conduisit au 25 rue Monceau. Amédée grimpa au quatrième et se jeta dans les bras de sa mère. Puis il lui prit la main, déposa un baiser au creux de la paume et lui chuchota à l'oreille:

«Je suis là, maman, je suis là. Tout ira bien maintenant.

— Tes lettres ont été mes seules consolations, lui dit-elle en l'étreignant. Ce que tu es pâle, mon chéri!»

Il avait beaucoup maigri. Elle ignorait qu'il avait été malade peu avant son départ. Il avait même consulté le docteur Robert Nelson, car les pilules d'opium et de calomel que l'apothicaire de Broadway lui avait fait avaler n'avaient pas arrêté les vomissements.

«Robert? Tu as consulté Robert Nelson? fit Julie, surprise. Je croyais que vous étiez en froid.

— J'ai fait une attaque de choléra, maman. Je ne gardais rien, pas même la rhubarbe ni la magnésie. Je savais que le docteur Nelson avait ouvert un cabinet à New York et, dans mon état, mes griefs contre lui ne pesaient pas lourds.

— Tu as bien fait. Et alors?

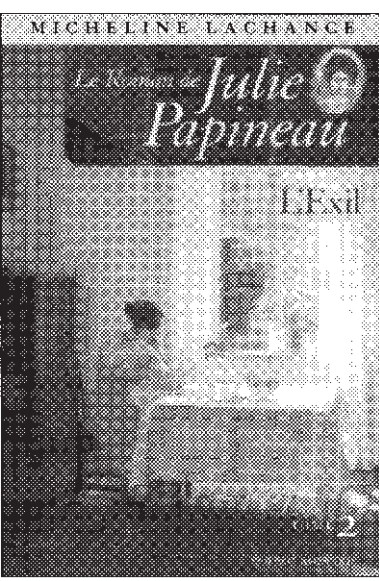
— Il est venu sans tarder. Il m'a prescrit des gouttes de laudanum pour me faire dormir, des pilules d'alouès et une poudre de seidlitz pour stopper les vomissements. Il m'a recommandé d'attendre au lendemain pour manger du gruau de maïs et du bouillon de boeuf, en m'assurant qu'avec cette diète, je serais bien dans moins de deux jours.

— L'as-tu revu? Comment était-il?

— Je l'ai trouvé extrêmement distant mais poli. Il n'a pas dit un mot de papa et ne m'a pas demandé de vos nouvelles non plus.

— Pourquoi ne m'as-tu pas écrit que tu étais malade?

— Je ne voulais pas vous inquiéter. Je sentais que ça n'allait pas.»



Julie reconnut que, pour elle aussi, les derniers mois avaient été éprouvants. Azélie avait eu une rechute. Le docteur Rostan avait d'abord craint une méningite pour finalement conclure à une fièvre nerveuse. La petite avait pris du froid dans ce logement chauffé par un seul poêle. Mais qu'y pouvait-elle? Le bois coûtait cher et il fallait économiser. Lactance avait filé un mauvais coton tout l'automne. Il allait mieux mais était toujours à fleur de peau. Quant à Papineau, il ne faisait qu'entrer et sortir. Elle n'en dit pas plus, car mademoiselle Douville arrivait avec les petites filles qui explosèrent de joie en sautant au cou de leur grand frère.

«Mon Amédée! s'exasia la vieille domestique. Regardez-moi ce beau jeune homme! Vingt-trois ans et toutes ses dents! Le meilleur de la famille! dit-elle.

— Et moi alors? fit Gustave, en ruant son frère de coups.

— Jaloux, jaloux...»

Amédée entreprit de chatouiller le petit garçon qui riait aux éclats. Tout le monde parlait en même temps. De peine et de misère, il réussit à raconter son interminable traversée à bord d'un navire américain de 800 tonneaux, transportant des marchandises.

«J'étais le seul passager du *Ville de Lyon*, vous vous rendez compte? Personne avec qui sabler le champagne, le soir du jour de l'An. Aucune jolie dame à embrasser. En prévision de la traversée, j'avais acheté le dernier roman de Charles Dickens, *Oliver Twist*, mais le départ a été retardé, si bien que j'avais fini de le lire avant de partir. Comble de malheur! j'ai été cloué cinq jours au lit, avec le mal de mer.

— Pas étonnant qu'il ne te reste que la peau et les os, dit Marguerite, en l'examinant sous toutes les coutures. Il va falloir te replumer, mon gars.

— Nous, au jour de l'An, nous sommes tous allés dîner chez les Guillemot, raconta Gustave. Sauf maman, qui a passé la journée à bouder dans son lit.»

Julie bafouilla qu'elle n'avait pas l'esprit des fêtes. Papineau en profita pour insinuer que seules les retraites et les prédications, qu'elle courait comme d'autres vont au bal, lui procuraient des sensations fortes.

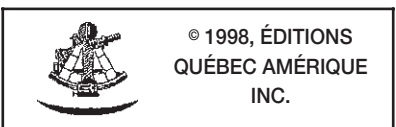
«Tu oublies les chants d'église qui me nourrissent aussi, mon cher. Chacun trouve la paix où il peut, lui répondit-elle sans le regarder.

— Maman a peur de l'orgue, ajouta Gustave. Dimanche dernier, elle a failli s'évanouir. Elle pensait que le tonnerre était tombé sur l'église.»

Papineau expliqua à Amédée qu'en France les prêtres recherchaient les effets théâtraux qui, à son avis, conviendraient mieux à l'opéra.

«Or dimanche dernier, le prédicateur avait choisi une musique endiablée pour exprimer les désordres de la nature. Ta mère n'avait pas tort d'être effrayée. Les bruits arrachés à l'orgue pouvaient faire croire à un tremblement de terre.»

**À SUIVRE**



**MOT MYSTÈRE**

PHOTOGRAPHIE Un mot de 5 lettres

D R A Y A B E E E T R E V U O  
U O L F O D N V V T E J U S L  
C S U B O I I F U G A B U V A  
O A I B T R H S C E O B A L H  
S N D A L R M A T E R I E L B  
E D L R L E O A F A E P M A L  
R E R D A C N P T L N T E N A  
G R A I N G T R P B R C A B N  
N I D E G R E E P U O L E N C  
X A T N E P R O E M S L I O R  
E E R R I L S T I F L F L S O  
L L C E E E A R N M M L O B S  
F I D N R X O M E A E R A I I  
E O S I I I R A R W I E G I  
R V Y F R P V F E T N S R G R

- |         |          |          |         |
|---------|----------|----------|---------|
| ALBUM   | DIN      | HINE     | POSER   |
| ARBUS   | DISTANCE | ISO      | REFLEX  |
| BAC     | DOUBLE   | LABO     | RIIS    |
| BAGUE   | DUCOS    | LAMPE    | SANDER  |
| BAIN    | EPREUVE  | LANGE    | SUJET   |
| BAYARD  | FIN      | LOUPE    | SUPPORT |
| BELLMER | FIXATEUR | MAT      | SWAN    |
| BLANC   | FIXER    | MATERIEL | TRAME   |
| BOBINE  | FLOU     | MIROIR   | TRIPIED |
| CADRAGE | FORMAT   | MONTER   | VIRER   |
| CADRER  | GELATINE | NET      | VOILE   |
| COLLE   | GERME    | OUVERT   | VUE     |
| CROS    | GIBSON   | PENTAX   |         |
| CUVE    | GRAIN    | PINCE    |         |
| DEGRE   | HALO     | PIXEL    |         |

26 septembre 2000

Solution du dernier problème: GERBE

10385

**Cruciverbistes,**

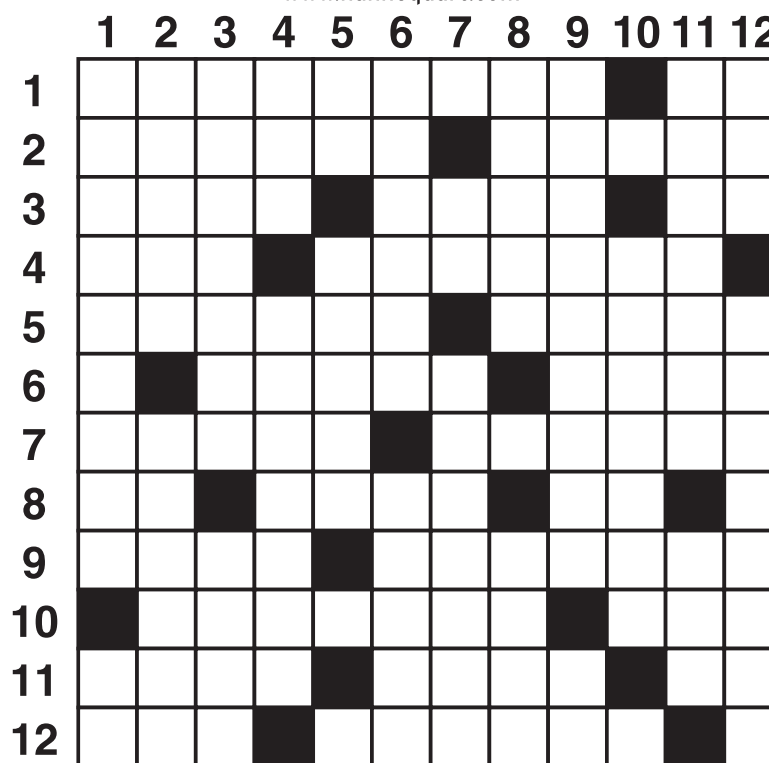
Des grilles classiques, des blanches, des thématiques... à vous de jouer!

**à vos claviers!**

[www.lapresse.infinet.net](http://www.lapresse.infinet.net)

**MOTS CROISÉS**

[www.hannequart.com](http://www.hannequart.com)



26 septembre 2000

Q5869

**HORIZONTALEMENT**

- Action de remettre à neuf - Admiration.
- Divertir - Large.
- Couleur - Alliés - Pronom familial.
- Rage - Montre.
- Localiser - Antilope africaine.
- Son eau est salée - Puits naturel.
- Petit coffret - Sorties.
- Patrie d'Abraham - Matière pesante - Indique le moment.
- Pièce de viande cuite au four - Exagérées.
- Imprimer un dessin sur le corps - Dadaï.
- Le coin du feu - Terminé - Aire de vent.
- De naissance - Optique.

- Sert à désigner - L'Oise s'y jette.
- Tirer du lait - Tracas.
- Magnésium - Ensembles de règles.
- Qui concerne les brebis - But de golfier.
- Rendre nasal - Sud-est.
- Etendues d'eau marine retenues derrière un cordon littoral.
- Etouffe - Chevalier mort à Londres.
- Exprime l'embarras - Renoncer à un droit (v. pr.).

**SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

1	G	A	L	O	P	A	D	E	C	O	R
2	A	R	A	B	I	C	A	M	O	U	E
3	M	E	R	I	T	O	I	R	E	S	P
4	E	N	E	A	N	G	O	I	S	S	E
5	L	I	S	E	I	N	T	R	O	I	T
6	A	C	P	A	T	E	E	U	N	E	
7	N	O	T	E	S	N	I	L	R		
8	L	O	I	R	I	G	L	O	O		
9	V	E	R	R	E	S	L	O	T	T	E
10	E	S	S	E	M	E	T	I	R		
11	N	E	S	O	P	E	N	T	E		
12	T	A	S	T	R	E	S	S	E	S	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

# 900 Décès, prières, remerciements

## INDEX DES DÉCÈS

**ARENE (Poggi), Ginette**  
St-Sauveur des Monts

**BEAUDET (L'Abbé), Danielle**  
Magog

**BENOÎT, Denis**  
Saint-Bruno

**CHAYER, Cécile S.N.J.M.**  
Outremont

**CÔTÉ, Violette née Cardinal**  
Montréal

**COURCHESNE, Georges p.m.é.**  
Laval

**CUERRIER, Abbé Robert**  
Chandler

**DELORME, Lise**  
Joliette

**DES ROCHES, Cécile Cloutier**  
Montréal

**GALISPEAU, Cécile (Larivée)**  
Beloil

**GAUDETTE GUAY, Danielle**  
Laval

**GINCHEREAU, Elzéar**  
Montréal

**HAECK, Camille**  
Montréal

**KEARNS, Thomas Joseph**  
Québec

**LADOUCEUR, Madeleine**  
LaSalle

**LEDUC (St-Aubin), Cécile**  
St-Laurent

**LEDUC, Jeanne (née Cadieux)**  
Rigaud

**LEDUC, Me Paul, c.r.**  
Montréal

**LEGAULT, Pauline (Farineau)**  
Lachine

**LORANGE, Lucienne**  
Verdun

**MAILLOUX, Fleurette**  
Montréal

**MORINVILLE Guertin Constance**  
Longueuil

**OSTIGUY (Noël), Denise**  
Montréal

**PAQUETTE, André**  
Montréal

**PILON, Yves**  
Montréal

**PROVOST (Garand), Rita**  
Montréal

**SÉGUIN MYETTE, Marie-Claire**  
Laval

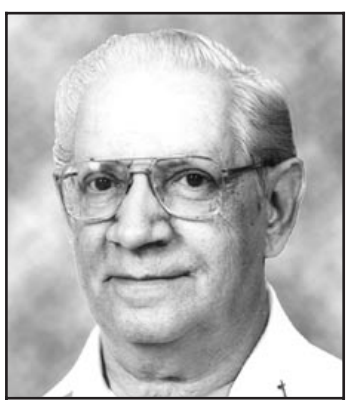
**STE-MARIE, Yvette**  
Montréal

**CÔTÉ, Violette née Cardinal**  
1924 - 2000

À Montréal, le samedi 23 septembre 2000, à l'âge de 76 ans, est décédée Violette Cardinal, épouse de Gilles Côté. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Sandy Lavigne), Line (Anthony Williams), Michel (Suzanne Bérubé), ainsi que ses petits-enfants: Katherine, Marie-Eve, Marc, Philippe, Charles, Christine, Laurence, Édouard et Gabrielle. La famille recevra les condoléances en présence des cendres le mercredi 27 septembre de 10 à 11 heures au

**Centre funéraire Côte-des-Neiges**  
4525, chemin de la Côte-des-Neiges  
Montréal, Québec (514) 342-8000

suivi d'une cérémonie religieuse à 11 heures dans la chapelle du Centre funéraire et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seront appréciés.



**COURCHESNE, Georges, p.m.é.**  
(1928 - 2000)

M. l'abbé Georges Courchesne, prêtre des Missions-Étrangères, décédé à Laval, le 24 septembre 2000, à l'âge de 71 ans et 10 mois. Né à Rosemont, Montréal, le 30 novembre 1928, il était le fils de Arthur Courchesne et de Cécile Courchesne. Il a fait ses études secondaires à l'Externat Classique Ste-Croix, au Séminaire Marie-Réparatrice et au Séminaire de Philosophie de Montréal, puis ses études théologiques au Grand Séminaire des Missions-Étrangères de Pont-Viau. Ordonné prêtre le 29 juin 1955, il est parti le 31 octobre 1956 pour les Philippines, où il travaillait encore comme missionnaire au moment de son décès. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères missionnaires, ses frères Gérard et son épouse Carmen, Maurice et son épouse Joan, ses sœurs Marguerite et son époux Paul Richard, Suzanne et son époux Robert Schambier, Aline, religieuse s.c.o., ainsi que des neveux, des nièces et de nombreux autres parents et amis. Il sera exposé à la

**Maison centrale de la Société des Missions Étrangères**  
180 Place Juge Desnoyers, Laval

le mardi 26 septembre, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le mercredi 27 septembre à partir de 9 h.

Les funérailles seront célébrées le mercredi 27 septembre à 10 h 30 au même endroit, suivies de l'inhumation.

**Direction Magnus Poirier inc.**

**DES ROCHES, Cécile née Cloutier**  
1923 - 2000

À Montréal, le vendredi 22 septembre 2000, à l'âge de 77 ans, est décédée Cécile Cloutier. Elle était l'épouse en premières nocces de feu Paul Dessureault et en secondes nocces de Camil Des Roches. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, ses sœurs Simone Dessureault et Thérèse Gagné, toutes deux de Barré, Vermont, et feu Fernande, ses belles-sœurs Anita Lacombe et Yolande Des Roches, sa sœur adoptive Monique Dessureault et de nombreux cousins, cousines et neveux et nièces. Selon sa dernière volonté, elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances en présence des cendres le mercredi 27 septembre de 12 à 14 heures au

**Centre funéraire Côte-des-Neiges**  
4525, ch. de la Côte-des-Neiges  
Montréal, Québec (514) 342-8000

suivi d'une cérémonie religieuse à 14 heures dans la chapelle du Centre funéraire et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seront appréciés.



**KEARNS, Thomas Joseph**

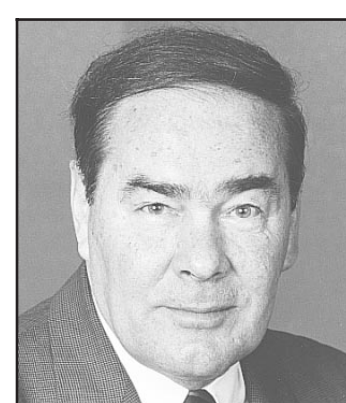
À l'Hôpital Jeffery Hale, Québec, le 24 septembre 2000, est décédé M. Thomas Joseph Kearns, époux de dame Marguerite Landry, fils de feu Thomas Joseph Kearns et de feu Marion Comyn. Né à Cork, Irlande, le 18 juin 1927, il arrive au Canada à l'âge de 17 ans. Il poursuit ses études chez les Pères Eudistes à Charlebourg. Il entreprend ensuite une carrière de professeur au Collège St-Louis d'Edmundston au Nouveau-Brunswick, à l'École de la Marine à Québec, au Collège André-Grasset à Montréal puis à l'École Normale Laval à Québec. Il devient plus tard traducteur-réviseur au ministère de l'Éducation puis au ministère des Communications à Québec. La famille recevra les condoléances au funéraire

**Lépine Cloutier Ltée**  
975 Marguerite-Bourgeois, Québec  
Jeudi 28 septembre  
de 14 à 17 h et de 19 à 21 h  
Vendredi 29 septembre de 12 à 13 h 30

Le service religieux sera célébré le 29 septembre 2000, à 14 h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de là au cimetière St-Patrick.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Gloria, Myriam (Michel Drapeau), Thomas, Finnualla (Alain Turcotte); ses petites-filles Anne-Marie et Sélia; son frère et ses sœurs: Margaret Kelleher (feu Allan MacDougall), Gloria (Peter Goodman), Paula (Brian Sayce), Séan (Hilda Meehan); ses beaux-frères et belles-sœurs: Thérèse (Albert Roy), Augustin (Rita Lee), Antoine (Patricia Label), plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis.

La famille tient à remercier chaleureusement les gens de la Société d'Alzheimer de Québec pour leur soutien ainsi que le personnel du 3e étage de l'Hôpital Jeffery Hale pour son dévouement constant. Pour ceux qui le désirent, des dons peuvent être faits à la Fondation des Amis du Jeffery Hale, 1250, chemin Ste-Foy local 439, Québec G1S 2M6. Tél. 418-683-4471. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 418-529-3371. Télécopieur: 418-529-9506 Courriel lc@lepinecloutier.com



**LEDUC, Me Paul, c.r.**

À l'hôpital Notre-Dame, le 22 septembre 2000, est décédé Me Paul Leduc, c.r., à l'âge de 67 ans. Il a pratiqué le droit à Laval pendant la majeure partie de sa carrière et était associé au cabinet Lavery, de Billy. Fils de feu Dr Aimé Leduc et de feu Rose Roy, il laisse dans le deuil son épouse Diane Huot, ses enfants chéris Amélie et Mathieu, ses frères André (Nicole Roy), Jean (Thérèse Ravary), Pierre (Denise Lepage), Jules (Marie Nguyen) ainsi que madame Thérèse Babin-Leduc, mère de Jules, sa belle-famille Maurice Huot et son épouse Alice Brassard Huot, son beau-frère Dr Roger Huot, sa belle-sœur Suzanne Huot ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Parmi ses nombreux amis et connaissances, mentionnons plus particulièrement son adjointe fidèle depuis 24 ans, Jocelyne LaSalle ainsi que toute l'équipe de son bureau. Également ses chers amis membres du Club des Quinze, fondé il y a plus de 30 ans, sans oublier une longue liste d'intimes et de proches qui déplorent aujourd'hui sa perte.

Grand connaisseur du vin, Me Leduc faisait également partie de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin et venait récemment d'être décoré et médaillé Ambassadeur du Vin. Il fut pendant 18 ans président de la Salle André-Mathieu, un engagement qui a témoigné de son intérêt pour les arts et de son dévouement pour la collectivité.

Remerciements sincères aux médecins qui l'ont traité avec dévouement et compétence, de même qu'aux infirmières et bénévoles des différentes équipes qui lui ont apporté jusqu'à la fin un solide réconfort.

Les funérailles auront lieu le mercredi 11 octobre 2000 à 11 h en la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde. La famille sera sur place dès 10 h pour recevoir les condoléances.

Des dons à la Fondation du CHUM, section hématologie-oncologie, seraient appréciés par la famille.

**Direction Urgel Bourgie**

## DÉCÈS

**ARENE (Poggi), Ginette**  
1925 - 2000

De St-Sauveur des Monts, le 23 septembre 2000, à l'âge de 75 ans, est décédée Ginette Poggi, épouse de Henri Arene. Outre son époux, elle laisse ses enfants Jean-Luc, Frédéric et Bernard, ainsi que ses petits-enfants. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le mardi 26 septembre à 14 h, en l'église de St-Sauveur des Monts. Inhumation au cimetière du même endroit. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Direction

**Maison funéraire Trudel inc**  
214 rue Principale, St-Sauveur des Monts

**BEAUDET (L'Abbé), Danielle**  
1948 - 2000

Subitement, à Magog, le 23 septembre 2000, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Danielle Beaudet, épouse de Daniel L'Abbé. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses sœurs et frères, Francine, Diane, Manon, Jean-Guy et Stéphane et leurs conjoint(e)s, ses beaux-parents Marcel et Liliane L'Abbé, ses beaux-frères et belles-sœurs, Richard, Françoise et Normand et leurs conjoint(e)s, nombreux neveux et nièces ainsi qu'autres ami(e)s. Exposée à

**La Maison Darche**  
505, Curé Poirier Ouest, Longueuil  
info@maisondarche.com

Une liturgie de la parole sera célébrée le mercredi 27 septembre à 11 h en la chapelle de la résidence et de là au crématorium Darche. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi dès 9 h.



**BENOÎT, Denis**  
1922 - 2000

De Saint-Bruno subitement, le 24 septembre 2000, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Denis Benoit, retraité de la Brasserie Molson, époux de Mme Janine Petit. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Joane Laurendeau), Mance, Joanne (Benoit Dubé) et Maryse (Alain Brunet); ses petits-enfants Magalie, Pierre-Frédéric, Hugues, Katherine, Simon et Laurence; ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire E. Tétrault et Fils**  
Urgel Bourgie  
1559 Montarville, Saint-Bruno

Les funérailles auront lieu le jeudi 28 septembre, à 11 h, en l'église Saint-Bruno. Heures de visites: mardi 26 septembre de 19 à 22 h, mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi à compter de 10 h.

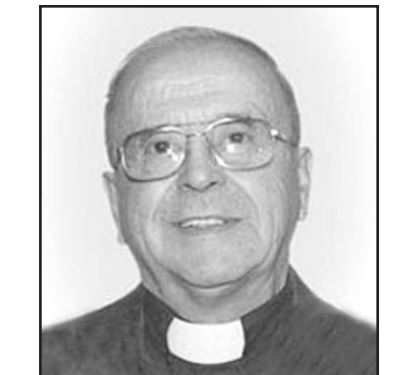
**CHAYER, Cécile S.N.J.M.**

À Outremont, le 25 septembre 2000, à l'âge de 82 ans, est décédée Soeur Cécile Chayer, en religion Soeur Georgiana-Maria. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses sœurs mesdames Georgiana Chayer-Rousseau, Marguerite, Marie-Rose (Jean-Paul Thouin), Annette Chayer-Petit, ses frères messieurs Léo (Andrée St-Jacques), Noël (Jessie Wentworth), Jean (Barbara Ignier), Robert (Huguette Villemare), Claude, ses belles-sœurs Mme Gisèle Chayer-Joly, Suzanne Drolet-Chayer, Jeanne Morand-Chayer, des neveux et nièces, cousins et cousines et beaucoup d'amis. Elle sera exposée à la

**Maison mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie**  
1410, boul. Mont-Royal, Outremont

le mercredi 27 septembre à 15 h. Les funérailles auront lieu à la Maison mère également le jeudi 28 septembre à 10 h. Inhumation au cimetière de Longueuil, Chemin Chamby.

**Direction Alfred Dallaire inc.**



**CUERRIER, Abbé Robert**  
1921 - 2000

Est décédé au Centre hospitalier de Chandler, le 22 septembre 2000, monsieur l'abbé Robert Cuerrier.

Né le 3 janvier 1921, à Montréal. Ordonné prêtre le 15 juin 1946 chez les Clercs de Saint-Viateur. Professeur en Montebello, puis études en biologie à l'Université de Montréal. En 1949, professeur au Séminaire de Gaspé, Vicaire à Grande-Rivière, à Sainte-Anne-des-Monts et à Nouvelle. En 1953, il est incardiné au diocèse de Gaspé. En 1956, curé à l'Alverne. En 1964, curé à St-Pie X. En 1970, curé à Newport. En 1976, curé à Ste-Thérèse de Gaspé. En décembre 1986, il prend sa retraite et réside à Chandler et aide, au besoin, dans le ministère hospitalier.

Funérailles le 26 septembre, à Chandler, à 19 heures sous la présidence de M. l'abbé Joseph Deschênes, vicaire général du diocèse assisté du curé de la paroisse M. l'abbé Rossaire Arsenault ainsi que des confrères prêtres du diocèse.

Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges où une messe sera célébrée le 7 octobre à 11 heures. Parents et amis sont invités à y assister.

Il était le fils de feu Adélar Cuerrier et de feu Antoinette Lalonde et le frère de Jean-Paul, feu Thérèse (décédée le 22 août 2000), Cécile, feu Benoit, Gabrielle, Germaine, Marguerite, Marie Antoinette, Monique et Pierre.

Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères, belle-sœur, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que madame Marie-Paule Lemoignan qui fut à son service pendant 44 ans.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire:

**J.F. Fortin & Fils Ltée**  
470 Avenue Wall  
Chandler  
Tél.: 418-689-3050 fax: 418-689-2034

**DELORME, Lise**  
1933 - 2000

À Joliette, le 24 septembre 2000, à l'âge de 67 ans, est décédée Dame Lise Delorme, fille de feu Napoléon Delorme et de feu Marie-Anne Miron. Elle laisse dans le deuil sa sœur religieuse Françoise, C.N.D., son frère Gabriel, ses neveux et nièces, Michel (Louise Lafortune), Gilles (Sylvie Guertin), Francine et leurs enfants, Claude, Maude, Thalie, Tara et Alexandre ainsi qu'autres parents et amis. La famille recevra les condoléances avant les funérailles à compter de 11 h 30 à la résidence funéraire

**Guilbault inc.**  
25, rue Louis-Joseph Ducet, Lanoraie

Les funérailles auront lieu le jeudi 28 septembre à 14 h en l'église St-Joseph de Lanoraie suivies de l'inhumation au cimetière de Lavalltrie.

**Direction Roland Legault**

**GALISPEAU, Cécile (Larivée)**  
1915 - 2000

À son domicile de Beloil, le 25 septembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Cécile Larivée, épouse de Constant Galispeau. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Patty), Yves, Gilles (Edwarden Dunn), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs Simone et Françoise, neveux et nièces, autres parents et amis. Exposée au salon funéraire

**Maurice Demers inc.**  
231 boul. Laurier, Beloil

le mardi 26 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre, à 11 h, en l'église de St-Hilaire. Mercredi matin ouverture du salon dès 9 h.



**GAUDETTE GUAY, Danielle**  
1953 - 2000

À Laval, le 23 septembre 2000, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Danielle Guay, épouse de Marc Gaudette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Michaël, Iannick, Tanya et Emilie; ses parents M. et Mme Raymond Guay; son frère Sylvain. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer (en son nom) seraient appréciés.

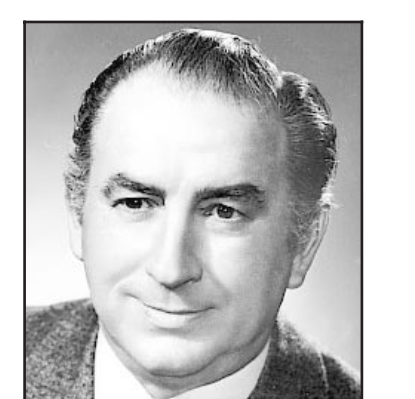
**Direction Magnus Poirier inc.**

**GINCHEREAU, Elzéar**  
1919 - 2000

À Montréal, le 24 septembre 2000, à l'âge de 80 ans, est décédé Elzéar Ginchereau, époux de feu Fleurette Chayer. Il laisse dans le deuil ses fils Marc (Lucie Bellemare), Yves (Dominique Giguère); ses petits-enfants Catherine et Sarah; sa sœur Jacqueline (Fernand Chayer); son beau-frère Paul (Claire Pépin); ses belles-sœurs Rose-Aimée (feu Léo Aubry), Jeannine (feu Arthur Lapointe); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille accueillera parents et ami(e)s le mardi 26 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le mercredi 27 septembre à compter de 9 h 30 au

**Complexe funéraire J.A. Guilbault inc.**  
5359 boul. St-Michel  
angle Masson, Montréal  
Tél. (514) 721-4925. Téléc. (514) 728-3467

Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre, à 11 h, en l'église St-François Solano, 3730 rue Dandurand, angle 18e Avenue et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



**HAECK, Camille**

À Montréal, le 23 septembre 2000, est décédé Camille Haeck. Il laisse dans le deuil son épouse Jeannine Laurin, ses enfants: Lorraine (Jacques St-Jean), Andrée (Raymond Lamotte), Francine, Claude (Christian Brière) ainsi que ses petits-enfants. Autrement commissaire à la Commission scolaire de Chomedey Laval durant 20 ans ainsi que gérant des ventes pour la compagnie Semences Stokes durant 30 ans. Exposé au salon funéraire:

**Sylvie Fillion inc.**  
1310, boul. Curé-Labelle  
Chomedey, Laval  
(450) 978-0188

Stationnement et entrée à l'arrière le lundi 25 septembre de 19 à 22 heures, mardi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures et mercredi dès 9 heures suivi des funérailles en l'église St-Martin à 11 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

**LADOUCEUR VAUDRIN, Madeleine**

À LaSalle, le 25 septembre 2000, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Madeleine Vaudrin Ladouceur, épouse de M. Gaston Ladouceur. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Benoît, Luce (Maurice Ste-Marie), ses petits-enfants Olivier, Esther, Ariane, ses sœurs Thérèse Legault, Lucille (Raymond Giroux), Jeannine (Léon Moche), Céline Picard, ainsi que plusieurs parents et amis. Exposée à la résidence funéraire

**Laurent Thériault inc.**  
8794 rue Centrale, LaSalle

Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre à 14 h en l'église St-Stanislas de Kostka (comté de Beauharnois) et de là au cimetière du même endroit. Heures de visite: mardi de 19 à 22 h. Ouverture du salon mercredi à 11 h 30.



**LEDUC (St-Aubin), Cécile**

À Ville St-Laurent, le 23 septembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée Madame Cécile St-Aubin Leduc, épouse de feu Napoléon Leduc. Elle laisse dans le deuil son fils Napoléon, comptable agréé, époux de Louise Joly, avocate, ses petits-enfants: Marc et Claire, sa belle-sœur Mme Zoé St-Aubin (feu Léandre St-Aubin) ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
790, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent

Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre à 14 h en l'église St-Sixte, 1895 de l'Église, et de là au charnier familial du cimetière de la paroisse de St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: lundi de 19 à 22 h, mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi dès 12 h.

**LEDUC, Jeanne (née Cadieux)**  
1912 - 2000

Au foyer de Rigaud, le 24 septembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Jeanne Leduc (née Cadieux), épouse de Roger Leduc. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Ronald, Jean-Claude, feu Nicole, Denise, sa sœur Florence, ses petits-enfants Natalie, Martin, Jean-Philippe, Michèle, son arrière-petite-fille Marie-Philip, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ainsi plusieurs parents et amis. La famille accueillera parents et ami(e)s mardi le 26 septembre 2000 de 19 à 22 heures et mercredi à partir de 13 h au

**Complexe funéraire Roussin**  
87 St-Jean-Baptiste  
Rigaud, Québec

Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre 2000, à 14 h en l'église Sainte-Madeleine de Rigaud, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. Toute marque de sympathie peut se traduire par un envoi de fleurs ou dons à la fondation du foyer de Rigaud seraient appréciés. Formulaires disponibles au salon. Direction funéraire

**Riopel & Fils**

**LEGAULT, Pauline (née Farineau)**

De Lachine, le 24 septembre 2000, est décédée Pauline Farineau, épouse de Paul Legault. Pauline était la fille de feu Cécile Nadeau et de feu Eugène Farineau. Outre son époux, elle laisse sa sœur, ses frères, sa belle-mère Hortense Legault ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, oncles et tantes, neveux et nièces, parents et amis. Exposée à la résidence funéraire:

**J.J. Cardinal**  
2125, Notre-Dame, Lachine  
(514) 639-1511

Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre à 14 h en l'église St-André Hubert Fournet, 4360 Broadway, Lachine. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi de 9 à 11 h.

**LORANGE (née Fortin), Lucienne**  
À Verdun, le 24 septembre 2000, à l'âge de 92 ans, est décédée Lucienne Fortin, épouse de Emery Lorange. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Guy Lupien), Jean-Guy (Marie-Claire Desjardins), Monique (Gérard Guévremont) et Louise, 6 petits-enfants, 6 arrière-petits-enfants, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces et autres parents et amis. Exposée au salon

**Alfred Dallaire inc.**  
4500 rue Verdun, Verdun  
(face au métro Verdun)

Heures de visite mercredi 27 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi dès 8 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 28 septembre, à 10 h, en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, 4141 Bannantyne, Verdun. Dons à la Société de recherche sur le cancer seraient appréciés.

**MAILLOUX, née Sarrazin, Fleurette**  
1916 - 2000

À Montréal, le 25 septembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Fleurette Sarrazin, épouse de Roland Mailloux. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole Dunberry, Ghislaine Dunberry (Jean Rodrigue), Alain Dunberry (Lynne Leblanc) et sa sœur Simone. Elle laisse également dans le deuil de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Exposée au salon funéraire

**Alfred Dallaire inc.**  
1120 Est, Jean-Talon, Montréal

le mardi 26 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre, à 10 h, en l'église St-Arsène, 1015 Bélanger Est, Montréal et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



**MORINVILLE (Guertin), Constance**

À la résidence Mgr Coderre à Longueuil, le 24 septembre 2000, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Constance Morinville. Elle laisse dans le deuil ses enfants Robert (Ginette Plante), Andrée, Carole (Gaétan Bond), Normand (Hélène Cloutier), ses quatre petits-enfants, ses frères et sœurs. La famille accueillera parents et amis(e)s au

**Complexe Rive-Sud Alfred Dallaire inc.**  
2750 boul. Marie-Victorin Est  
Longueuil, Québec

mardi le 26 septembre, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi à partir de 11 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre, à 13 h, en l'église Ste-Famille de Boucherville, 539 Notre-Dame.

Pour près d'un million de Québécois, les images de ce journal sont plus intéressantes que les articles.



**Fondation québécoise pour l'alphabétisation**



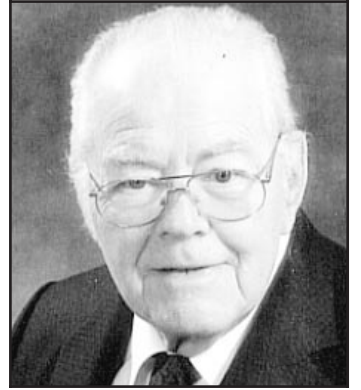
# 900 Décès, prières, remerciements



**OSTIGUY (Noël), Denise**  
Après une lutte courageuse contre le cancer, à l'hôpital du Sacré-Coeur, le 24 septembre 2000, est décédée à l'âge de 69 ans, madame Denise Noël Ostiguy, épouse de M. Jean-Hugues Ostiguy. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marie-Josée (Henri Chappelaïne), Jean-Jacques (Ann Gaudio) et Elise (Christian Bergeron) et ses six petits-enfants Marc, Karine, Mathieu, Frédéric, Simon et Caroline. Elle laisse aussi ses sœurs Cécile Noël, Rita Noël Dostaler, Audette Noël Simard (Roch) et sa belle-sœur Laurette Guertin Noël ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Elle fut toute sa vie impliquée dans plusieurs organismes dont entre autres la Société d'études et de conférences La St-Vincent-de-Paul et La Fabrique du sanctuaire St-Jude. La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
10 526, boul. St-Laurent, Montréal  
Les funérailles auront lieu le vendredi 29 septembre à 11 h en l'église St-Jude, 10 120 d'Auteuil, Montréal. Heures de visites: mercredi le 27 septembre de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Salon ouvert vendredi dès 9 h 30. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des dons à la Fondation québécoise du cancer ou à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur.

Association d'entraide Ville-Marie inc.  
Soins palliatifs à domicile  
CANCER: (514) 272-7200  
Services gratuits



**PAQUETTE, André**  
1920 - 2000  
À Montréal, le 23 septembre 2000, est décédé André Paquette, cet Homme extraordinaire aimé de tous. Il laisse dans le deuil son épouse Laurette Angers, ses 7 filles: Francine (Paul-Emile Vallée), Micheline, Sylvie (Joe Curiale), Diane (Armand Hébert), Marie-Hélène (Serge Larin), Estelle (Tyson Berkett), Fabienne (Mario Arès) ainsi que ses 21 arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses sœurs, ses belles-sœurs et beaux-frères. La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Complexe funéraire Charles E. Rajotte inc.**  
(Omer Duquette)  
1350, Beaubien Est, Montréal  
angle de Lanaudière  
le lundi 25 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Le service religieux sera célébré le mardi 26 septembre à 11 h en l'église de St-Ambroise, rue Beaubien. Tout envoi de fleurs peut-être compensé par un don à la Fondation canadienne du Parkinson, division du Québec, 1253 av. Mc Gill Collège, bureau 402, Montréal, H3B 2Y3.

**PILON, Yves**  
À Montréal, le 23 septembre 2000, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Yves Pilon, époux de Henriette Pelletier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-François, Denis, Monique, Nicole, ses cinq petits-enfants ainsi que sa sœur et ses frères. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé. Des dons à la Société d'Alzheimer seraient appréciés. Les funérailles auront lieu le jeudi 28 septembre, à 11 h, en l'église St-Isaac Jogues. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances dès 10 h 30.  
Direction Urgel Bourgie

**PROVOST (Garand), Rita**  
1926 - 2000  
À Montréal, le 23 septembre 2000, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Rita Garand, épouse de Joseph Provost. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Lorraine, Louise, Nicole, Sylvain et leurs conjoints ainsi que son frère, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposée au salon funéraire  
**Alfred Dallaire inc.**  
3254, Bellechasse, Montréal  
le mardi 26 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 septembre à 10 h en l'église St-Esprit, 2851 Masson. Mercredi ouverture du salon dès 9 h. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**SÉGUIN (née Myette), Marie-Claire**  
À Laval, le 23 septembre 2000 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marie-Claire Myette, épouse de feu Henri Séguin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lisette, Serge et Rita, ses neuf petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants ainsi que de parents et amis. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
3517 boul. Lévesque Ouest, Laval  
Les funérailles auront lieu le jeudi 28 septembre, à 11 h, en l'église St-Pie X, 1065 boul. Pie X, Chomedey et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi à compter de 9 h 30.

**STE-MARIE (Trudel), Yvette**  
1910 - 2000  
À Montréal, le 24 septembre 2000, à l'âge de 90 ans, est décédée Yvette Trudel, épouse de feu Philippe Ste-Marie. Elle laisse dans le deuil son fils Gilles; sa petite-fille Annie (Gaétan), ses arrière-petits-enfants Vincent et Laurianne; sa sœur Anais Arcand; beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et leurs enfants et amis. Une liturgie de la parole aura lieu le mercredi 27 septembre, à 20 h 30 en la chapelle du  
**Complexe funéraire St-François d'Assise**  
Urgel Bourgie  
6700, rue Beaubien Est, Montréal  
Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 20 h 30.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL



### APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétariat de la Communauté situé aux Cours Mont-Royal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1407, Montréal, avant 12 h 00 à la date ci-après mentionnée pour :

**CONTRAT 2000061**  
RÉTENTION DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CONSULTANTS EXTERNES EN DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Date d'ouverture : 2000-10-11  
Documents de soumission : disponibles sur le site web [www.merx.cebra.com](http://www.merx.cebra.com)

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

Pour informations : Joseph Héral  
Chef de division Support corporatif informatique  
Division de la gestion des technologies de l'information  
(514) 280-6544

Depuis 60 ans



Le Chaïnon, c'est aussi la liberté

Tél.: 845-0151

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

**Québec**  
Société d'habitation du Québec  
**APPEL D'OFFRES**

**PROJET : 0095503-AS (ARCHITECTURE-STRUCTURE)**  
**LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC** demande des soumissions pour fournir seulement la main-d'oeuvre et l'outillage nécessaires en architecture pour des travaux de menuiserie, charpenterie, pose de gypse, pontage de joints, de peinture et de couvre-plancher relativement à la rénovation de deux (2) bâtiments multifamiliaux de six (6) logements chacun, dans le village de Puvimutuq, au Nouveau-Québec.

Les travaux d'un premier édifice devront être complétés au plus tard le 15 décembre 2000. La SHQ fournira les services d'hébergement, de repas et de transport.

Le soumissionnaire exécutant les travaux de cette discipline devra accepter la gouverne du surintendant de la SHQ ainsi que collaborer pleinement avec les autres entrepreneurs des projets numéros 0095503-E et 0095503-M, jusqu'à l'achèvement des travaux.

La soumission de l'entrepreneur doit inclure tous les coûts directs et indirects conséquents pour achever les travaux.

La Société d'habitation du Québec agira comme maître d'oeuvre et fournira un surintendant des travaux sur place.

Selon un contrat à forfait dont la durée maximale des travaux ne devra pas excéder le 31 mars 2001.

**PROJET : 0095503-M (MÉCANIQUE : PLOMBERIE, VENTILATION, CHAUFFAGE)**  
**LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC** demande des soumissions pour fournir seulement la main-d'oeuvre et l'outillage nécessaires pour des travaux de plomberie, chauffage hydronique et ventilation relativement à la rénovation de deux (2) bâtiments multifamiliaux de six (6) logements chacun, dans le village de Puvimutuq, au Nouveau-Québec.

Les travaux d'un premier édifice devront être complétés au plus tard le 15 décembre 2000. La SHQ fournira les services d'hébergement, de repas et de transport.

Le soumissionnaire exécutant les travaux de cette discipline devra accepter la gouverne du surintendant de la SHQ ainsi que collaborer pleinement avec les autres entrepreneurs des projets numéros 0095503-AS et 0095503-E, jusqu'à l'achèvement des travaux.

La soumission de l'entrepreneur doit inclure tous les coûts directs et indirects conséquents pour achever les travaux.

La Société d'habitation du Québec agira comme maître d'oeuvre et fournira un surintendant des travaux sur place.

Selon un contrat à forfait dont la durée maximale des travaux ne devra pas excéder le 31 mars 2001.

**PROJET : 0095503-E (ÉLECTRICITÉ)**  
**LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC** demande des soumissions pour fournir seulement la main-d'oeuvre et l'outillage nécessaires pour des travaux d'électricité, de contrôle et de protection-incendie relativement à la rénovation de deux (2) bâtiments multifamiliaux de six (6) logements chacun, dans le village de Puvimutuq, au Nouveau-Québec.

Les travaux d'un premier édifice devront être complétés au plus tard le 15 décembre 2000. La SHQ fournira les services d'hébergement, de repas et de transport.

Le soumissionnaire exécutant les travaux de cette discipline devra accepter la gouverne du surintendant de la SHQ ainsi que collaborer pleinement avec les autres entrepreneurs des projets numéros 0095503-AS et 0095503-M, jusqu'à l'achèvement des travaux.

La soumission de l'entrepreneur doit inclure tous les coûts directs et indirects conséquents pour achever les travaux.

La Société d'habitation du Québec agira comme maître d'oeuvre et fournira un surintendant des travaux sur place.

Selon un contrat à forfait dont la durée maximale des travaux ne devra pas excéder le 31 mars 2001.

**CONDITIONS :** Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B-1.1).

**INFORMATION :** Les entrepreneurs obtiendront tous les renseignements en s'adressant à M. Réjean Binette, responsable de l'Habitation au Nunavik (418) 643-0552, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du mardi, 26 septembre 2000 au bureau de : **Habitation au Nunavik** de la direction de l'Amélioration de l'habitat de la Société d'habitation du Québec, 1054, rue Louis-Alexandre Taschereau, Aile Saint-Amable, 3<sup>e</sup> étage, Québec, G1R 5E7, en s'adressant à M. Pierre Levasseur, (418) 646-7842, contre un dépôt non remboursable de vingt dollars (20 \$) (toutes taxes incluses) sous forme de **chèque visé ou mandat poste** émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

**HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU :** De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 du lundi au vendredi.

**GARANTIE DE SOUMISSION :** Sous forme de cautionnement au montant de 10% de sa soumission ou de chèque visé, de mandat, de traite bancaire, de lettre de garantie irrévocable conforme aux conditions prévues dans les « INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES » (022-712.14) ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5% de sa soumission. Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date fixée pour le dépôt des soumissions.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS :** À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), jeudi le 12 octobre 2000, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'Habitation au Nunavik de la direction de l'Amélioration de l'habitat, sis au 1054, rue Louis-Alexandre Taschereau, Aile Saint-Amable, 3<sup>e</sup> étage (Québec) où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

**LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC** ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**CONSULTATION DES DOCUMENTS :**  
— Les associations de la construction de Montréal, Québec et du Saguenay Lac St-Jean.  
— Les associations provinciales des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) de Montréal, Québec, Saguenay Lac St-Jean et Amiante / Beauce.  
— Société d'habitation du Québec (bureau de Québec).

La Secrétaire de la Société d'habitation du Québec  
**NATHALIE CAMPEAU**

**VILLE DE BLAINVILLE**  
SOUSSION S 0048  
AMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DE PISTE CYCLABLE (du chemin du Plan-Bouchard aux limites nord de la Ville)  
Règlement 1204

### Description des travaux

- Travaux de drainage
- Déboisement
- Piste cyclable en poussière de pierre (2 240 mètres)
- Ensemencement hydraulique
- Plantation d'arbustes
- Installation de clôtures grillagées.

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription «Soumission S 0048» et adressées à Mme Lise Bigras-Condé, Service du Génie, 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9, seront reçues jusqu'à **15 heures le jeudi 12 octobre 2000**. Les soumissions seront ouvertes à 15 heures, le même jour, à la salle technique du 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville situé au 1000 chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec). Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Mme Diane Allie, au (450) 434-8278.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules officielles de soumission fournies par le service du Génie de la Ville de Blainville. On obtiendra ces formules et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de cent quinze dollars (115 \$) taxes incluses, en s'adressant au comptoir de la perception de l'hôtel de ville, 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9. Les documents de soumission seront disponibles à compter du mercredi 27 septembre 2000.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou une caisse populaire en faveur de la Ville de Blainville pour un montant égal à dix pour cent (10 %) de la soumission ou d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville de Blainville pour un montant égal à dix pour cent (10 %) de la soumission.

Chaque soumission devra être également accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurances autorisée par le Bureau de l'inspecteur général des institutions financières du Québec et certifiant que les cautionnements requis seront accordés au soumissionnaire, advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux. Seuls les cautionnements émis par des compagnies d'assurances détenant un permis d'assurer au Québec seront acceptés aux termes des documents d'appel d'offres.

La Ville de Blainville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais de quelque sorte, envers le ou les soumissionnaires.

**Gisèle Gauvreau**  
Directrice des Services juridiques et greffière

**VILLE DE BLAINVILLE**  
SOUSSION S 0055  
ÉGOUT SANITAIRE  
RUE ÉMILIE-MARCOUX  
Règlement 1188

### Description sommaire des travaux

162 mètres de conduite, 525 mm de diamètre, en tranchée séparée; 4 regards de 1 200 mm de diamètre.

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription «Soumission S 0055», et adressées à Mme Lise Bigras-Condé, Service du Génie, 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9, seront reçues jusqu'à **14 heures le jeudi 12 octobre 2000**. Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le même jour, à la salle technique du 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec). Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Michel Lavoie, ingénieur, de la firme Cima + au téléphone (450) 688-4970.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules officielles de soumission fournies par le service du Génie de la Ville de Blainville. On obtiendra ces formules et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de soixante-quinze dollars (75 \$) taxes incluses, en s'adressant au comptoir de la perception de l'hôtel de ville, 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9. Les documents de soumission seront disponibles à compter du mardi 26 septembre 2000.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte ou d'une caisse populaire et payable à la Ville de Blainville pour un montant au moins égal à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission.

Chaque soumission devra être également accompagnée d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances autorisée par le Bureau de l'inspecteur général des institutions financières du Québec et certifiant que les cautionnements requis seront accordés au soumissionnaire, advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux. Seuls les cautionnements émis par des compagnies d'assurances détenant un permis d'assurer au Québec seront acceptés aux termes des documents d'appel d'offres.

La Ville de Blainville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais de quelque sorte, envers le ou les soumissionnaires.

**Gisèle Gauvreau**  
Directrice des Services juridiques et greffière

**Cuisinez avec nos livres de recettes**  
Coeur about

- Nouvelles saveurs au goût du cœur
- Cuisine chinoise au goût du cœur
- Coeur about, simple comme tout
- Bonne table et bon cœur
- Au goût du cœur

Pour commander, composez le (514) 871-1551 ou 1 800 567-8563

## VOTRE HOROSCOPE

**BALANCE** DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE  
Vous ne supporterez pas tout contrôle que l'on voudrait avoir sur vous. Vous pouvez parfaitement décider de ce qui vous convient. Comme vous serez particulièrement attentif aujourd'hui, vous pourriez corriger des erreurs qui ont échappé à d'autres.

**SCORPION** DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE  
Au travail ou à la maison, vous adopterez une nouvelle manière de faire. Vous ferez preuve d'originalité dans tout ce que vous toucherez. Les rapports seront chaleureux avec vos amis.

**SAGITTAIRE** DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE  
Vous continuerez d'être favorisé dans votre vie sociale. Vous aurez aussi besoin d'être bien dans votre vie intime pour que votre bonheur soit complet. Si vous prévoyez faire un court voyage, le moment est favorable.

**CAPRICORNE** DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER  
Modifiez votre approche avec quelqu'un qui vous pose problème : soyez plus souple. Dans vos activités, vous réfléchirez à certains de vos objectifs car le moment est propice aux changements. Côté coeur, vous serez choyé.

**VERSEAU** DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER  
Vous serez intuitif et vous comprendrez mieux certaines choses. Bonne journée pour les gains inattendus. Toutes les questions concernant votre lieu d'habitation se résoudront à votre satisfaction aujourd'hui. Vie familiale riche en événements.

**POISSONS** DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS  
En forme et de bonne humeur, vous aurez de l'entrain dans toutes vos activités. Des déplacements sont possibles. Bonne journée pour ce qui touche aux communications.

**BÉLIER** DU 21 MARS AU 20 AVRIL  
On pourrait vous demander une attention plus grande. Si vous désirez agir pour améliorer votre situation, c'est un bon moment. Le hasard pourrait mettre sur votre route une personne qui vous donnera de bonnes idées.

**TAUREAU** DU 21 AVRIL AU 20 MAI  
Vous verrez aisément ce qui vous convient le mieux. Des nouvelles pourraient se faire attendre. Si c'est effectivement le cas, tout rentrera dans l'ordre sous peu. Toutes les tâches que vous pourrez faire en collaboration, vous les ferez mieux. La compagnie des autres vous rendra heureux.

**GÉMEAUX** DU 21 MAI AU 21 JUIN  
Ne réagissez pas trop promptement. Votre énergie débordante vous permettra de terminer un projet que vous aviez laissé en plan. Côté coeur, c'est par la douceur que vous pourrez vous faire comprendre.

**CANCER** DU 22 JUIN AU 22 JUILLET  
Très jasant, vous aurez les mots justes pour convaincre les gens de votre entourage. Côté coeur, vous vous exprimerez avec simplicité. En soirée, la compagnie d'une personne que vous aimez vous fera plaisir.

**LION** DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT  
Rien ne vous semblera plus faisable que d'organiser votre sécurité financière. Si vous êtes dans une situation délicate, vous saurez mettre de l'ordre dans vos affaires en économisant davantage. Côté coeur, vous sentirez le vent du changement.

**VIERGE** DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE  
C'est le moment de vous acheter ce vêtement ou cet objet dont vous rêvez depuis quelque temps. Le climat sera agréable et vous créerez une bonne ambiance où que vous soyez. Vous agirez avec précision dans tout ce que vous toucherez.

## RÉPONSES À VOS QUESTIONS

**Q** Mon fils est né à Montréal le 24 août 1971 à 10h50. Il souffre de schizophrénie depuis l'adolescence. Que lui réserve l'avenir en général ?

**R** Votre fils a le Soleil dans le signe de la Vierge et l'ascendant dans celui de la Balance. Cette combinaison lui permet de faire montre de beaucoup de bonne volonté mêlée à des scrupules et à des hésitations. Il pèse interminablement le pour et le contre ou a tendance à se mettre dans la peau des autres ce qui lui fait accepter des compromis ou laisser passer de bonnes occasions. Il est sensible, ce qui le rend soucieux d'équilibre et d'harmonie, dans la vie comme dans ses sentiments. Il a beaucoup de charme et de nombreux amis. Il est attiré tout particulièrement par les personnes ayant l'ascendant dans le signe du Bélier, le Soleil dans la Balance ou la Lune dans la Vierge. Avec Jupiter dans sa maison VIII en l'an 2000, il sera très attiré par une nouvelle relation à caractère plutôt charnelle (on dirait presque un vrai coup de foudre !). À d'autres moments il sera fasciné par tout ce qui a trait à l'occultisme pour finalement concentrer son énergie sur ses affaires et des gains possibles dans l'avenir. Saturne en maison VIII est signe d'une sexualité débridée et quelquefois inhibée. Ses responsabilités financières seront grandes et il y a possibilité d'imprudence dans ses choix d'investissements. Ces nombreux aspects associés à Uranus en maison IV pourraient lui causer quelques problèmes mineurs au niveau familial. Il manque de stabilité et en subira les contrecoups. Je crois qu'il y aura pour lui une période d'accalmie en 2002 et 2003 mais ses problèmes reprendront avec la montée de l'influence d'Uranus en 2004.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

26 septembre 2000

Page E8 manquante